



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DES DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les sites d'importance communautaire proposés (SICp), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

IDENTIFICATION DU SITE

FR7200700

APPELLATION DU SITE

La Garonne en Nouvelle-Aquitaine

TABLE DES MATIERES

- [1. IDENTIFICATION DU SITE](#)
- [2. LOCALISATION DU SITE](#)
- [3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES](#)
- [4. DESCRIPTION DU SITE](#)
- [5. STATUT DE PROTECTION DU SITE](#)
- [6. GESTION DU SITE](#)
- [7. CARTE DU SITE](#)

1. IDENTIFICATION DU SITE

[Retour haut](#)

1.1 Type	1.2 Code du site
B	FR7200700

1.3 Appellation du site

La Garonne en Nouvelle-Aquitaine

1.4 Date de la première compilation

30/11/1995

1.5 Date d'actualisation

29/04/2016

1.6 Responsable

Nom / Organisation :	Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie - DGALN/DEB/SDEN/Bureau Natura 2000
Adresse :	Arche de la Défense - Paroi Sud 92055 La Défense Cedex
Courriel :	en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne (Proposition de classement du site comme SIC) :	31/07/2003
pSIC : Dernière évolution :	30/09/2016
SIC : Première publication au JO UE :	07/12/2004
Dernière date de parution au JO UE (Confirmation de classement du site comme SIC) :	12/12/2017
ZSC : Premier arrêté :	05/04/2016
ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) :	05/04/2016
Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC :	https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032393749&dateTexte=

Explication(s) :

Mise à jour du
FSD (fév 2016)
avec nouvelles
infos issues du
Docob validé
(2014)

2. LOCALISATION DU SITE

[Retour haut](#)

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude :-0.17663°

Latitude :44.65074°

2.2 Superficie

6684 ha

2.3 Superficie marine

0 %

2.5 Code et dénomination de la région administrative

Code NUTS	Code INSEE	Région
FR61	72	Aquitaine

2.6 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Pourcentage de couverture
47	Lot-et-Garonne	29
33	Gironde	71

2.7 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Commune	Validée
47001	AGEN	Oui
47004	AIGUILLON	Oui
33004	AMBES	Oui
33007	ARBANATS	Oui
33027	BARIE	Oui
33030	BARSAC	Oui
33032	BASSENS	Oui
33033	BAURECH	Oui
33035	BAYON-SUR-GIRONDE	Oui
47022	BAZENS	Oui
33037	BEAUTIRAN	Oui
33039	BEGLES	Oui
33040	BEGUEY	Oui
33056	BLANQUEFORT	Oui
47031	BOE	Oui
33063	BORDEAUX	Oui
33065	BOULIAC	Oui
33066	BOURDELLES	Oui
47040	BRAX	Oui
47043	BUZET-SUR-BAISE	Oui

33080	CADAUJAC	Oui
33081	CADILLAC	Oui
33084	CAMBES	Oui
33085	CAMBLANES-ET-MEYNAC	Oui
33102	CASSEUIL	Oui
33106	CASTETS ET CASTILLON	Oui
33109	CASTRES-GIRONDE	Oui
47060	CAUDECOSTE	Oui
33111	CAUDROT	Oui
47061	CAUMONT-SUR-GARONNE	Oui
33120	CERONS	Oui
47066	CLERMONT-DESSOUS	Oui
47067	CLERMONT-SOUBIRAN	Oui
47069	COLAYRAC-SAINT-CIRQ	Oui
47074	COUTHURES-SUR-GARONNE	Oui
47095	FAUILLET	Oui
47097	FEUGAROLLES	Oui
33167	FLOIRAC	Oui
33169	FLOUDES	Oui
33170	FONTET	Oui
47101	FOURQUES-SUR-GARONNE	Oui
47108	GAUJAC	Oui
33187	GIRONDE-SUR-DROPT	Oui
33204	HURE	Oui
33206	ISLE-SAINT-GEORGES	Oui
47120	JUSIX	Oui
47128	LAFOX	Oui
47130	LAGRUERE	Oui
33226	LANGOIRAN	Oui
33227	LANGON	Oui
33234	LATRESNE	Oui
47145	LAYRAC	Oui
33241	LESTIAC-SUR-GARONNE	Oui
33249	LORMONT	Oui
33253	LOUPIAC	Oui
33256	LUDON-MEDOC	Oui
33262	MACAU	Oui
47157	MARMANDE	Oui
47159	MAS-D'AGENAIS	Oui
47165	MEILHAN-SUR-GARONNE	Oui

47169	MOIRAX	Oui
47177	MONHEURT	Oui
47186	MONTESQUIEU	Oui
47196	NICOLE	Oui
33311	PAILLET	Oui
33312	PAREMPUYRE	Oui
47201	PASSAGE	Oui
33323	PIAN-SUR-GARONNE	Oui
33327	PODENSAC	Oui
33334	PORTETS	Oui
47210	PORT-SAINTE-MARIE	Oui
33337	PREIGNAC	Oui
33349	QUINSAC	Oui
33352	REOLE	Oui
33355	RIONS	Oui
47233	SAINTE-BAZEILLE	Oui
47238	SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS	Oui
33392	SAINTE-CROIX-DU-MONT	Oui
47246	SAINTE-HILAIRE-DE-LUSIGNAN	Oui
47248	SAINTE-JEAN-DE-THURAC	Oui
47249	SAINTE-LAURENT	Oui
47250	SAINTE-LEGER	Oui
33434	SAINTE-LOUIS-DE-MONTFERRAND	Oui
33435	SAINTE-MACAIRE	Oui
33438	SAINTE-MAIXANT	Oui
33444	SAINTE-MARTIN-DE-SESCAS	Oui
47262	SAINTE-NICOLAS-DE-LA-BALERME	Oui
33457	SAINTE-PARDON-DE-CONQUES	Oui
47263	SAINTE-PARDOUX-DU-BREUIL	Oui
33463	SAINTE-PIERRE-D'AURILLAC	Oui
33465	SAINTE-PIERRE-DE-MONS	Oui
47274	SAINTE-ROMAIN-LE-NOBLE	Oui
47279	SAINTE-SIXTE	Oui
47293	SAUVETERRE-SAINTE-DENIS	Oui
47298	SENESTIS	Oui
47300	SERIGNAC-SUR-GARONNE	Oui
33518	TABANAC	Oui
47304	TAILLEBOURG	Oui
47308	THOUARS-SUR-GARONNE	Oui
47310	TONNEINS	Oui

33533	TOULENNE	Oui
33534	TOURNE	Oui
33543	VERDELAIS	Oui
33550	VILLENAVE-D'ORNON	Oui
47325	VILLETON	Oui
33552	VIRELADE	Oui

2.8 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

[Retour haut](#)

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluation du site pour ces habitats

Liste des habitats génériques

Types d'habitats inscrits à l'annexe I						Évaluation du site			
Code habitat générique	PF	NP	Superficie couverte [en ha]	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
						Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3150 <i>Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition</i>			85.22		G	C	C	B	B
3260 <i>Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion</i>			12.88		G	C	C	C	C
3270 <i>Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodion rubri p.p. et du Bidention p.p.</i>			77.51		G	C	C	C	C
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin</i>			65.4		G	B	C	B	B
91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X		288.4		G	B	C	C	B

91F0 Forêts mixtes à Quercus robur, Ulmus laevis, Ulmus minor, Fraxinus excelsior ou Fraxinus angustifolia, riveraines des grands fleuves (Ulmion minoris)			35.21	G	C	C	C	C
---	--	--	-------	---	---	---	---	---

Liste des habitats élémentaires

Types d'habitats inscrits à l'annexe I		Évaluation du site
Code habitat générique	Superficie couverte [en ha]	A B C
		Conservation
3150-4 <i>Rivières, canaux et fossés eutrophes des marais naturels</i>	85.22	B
3260-5 <i>Rivières eutrophes (d'aval), neutres à basiques, dominées par des Renoncules et des Potamots</i>	12.88	C
3270-1 <i>Bidention des rivières et Chenopodium rubri (hors Loire)</i>	77.51	C
6430-3 <i>Mégaphorbiaies à Pétasite hybride</i>		B
6430-4 <i>Mégaphorbiaies eutrophes des eaux douces</i>	61.64	B
6430-5 <i>Mégaphorbiaies oligohalines</i>	2.08	C
6430-6 <i>Végétations des lisières forestières nitrophiles, hygroclines, héliophiles à semi-héliophiles</i>	1.68	C
91E0-1 <i>Saulaies arborescentes à Saule blanc</i>	288.4	C
91F0-3 <i>Chênaies-ormaies à Frêne oxyphylle</i>	35.21	C

PF :

pour les types d'habitats qui peuvent être présents à la fois sous une forme prioritaire et sous une forme non prioritaire (6210, 7130, 9430), il convient de porter la mention «x» dans la colonne «PF» pour indiquer qu'il s'agit de la forme prioritaire.

NP :

lorsqu'un type d'habitat n'existe plus sur le site, il convient de porter la mention «x» (facultatif).

Superficie couverte :

il est possible d'introduire des valeurs décimales.

Grottes :

pour les types d'habitats 8310 et 8330 (grottes), indiquer le nombre de grottes si la superficie estimée n'est pas disponible.

Qualité des données :

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE, et évaluation du site pour ces espèces

Espèce					Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	B C D		A B C	
						Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
								C R V P						
M	1355	Lutra lutra			p			i	P	DD	D			
M	1356	Mustela lutreola			p			i	V	P	C	C	B	C
F	5339	Rhodeus amarus			p			i	P	M	C	B	C	C
F	6150	Parachondrostoma toxostoma			p			i	R	P	C	C	B	C
P	1607	Angelica heterocarpa			p			i	P	G	B	B	C	B
I	1041	Oxygastra curtisii			p			i	P	DD	D			
F	1095	Petromyzon marinus			r			i	P	G	B	B	C	B
F	1096	Lampetra planeri			p			i	P	M	C	B	C	C
F	1099	Lampetra fluviatilis			r			i	P	P	B	B	C	B
F	1101	Acipenser sturio			r			i	V	G	A	C	B	C
F	1102	Alosa alosa			r			i	R	G	B	B	C	B
F	1103	Alosa fallax			r			i	P	P	B	B	C	B
F	1106	Salmo salar			c			i	R	G	C	C	C	C

Groupe :

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

S :

si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

NP :

si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

Type :

p = espèce résidente, r = reproduction, c = concentration, w = hivernage (pour les plantes et les espèces non migratrices, utiliser «espèce résidente»).

Unité :

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le portail de référence).

Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :

C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente - à remplir si la qualité des données est insuffisante (DD) ou en complément des informations relatives à la taille de la population.

Qualité des données :

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes (n'utiliser cette catégorie que s'il est impossible de fournir ne serait-ce qu'une estimation approximative de la taille de la population; en pareil cas, les champs correspondant à la taille de la population peuvent rester vides, mais le champ «Catégories du point de vue de l'abondance» doit être rempli).

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce					Population présente sur le site				Motivation									
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Taille		Unité	Cat.	Annexe où est inscrite l'espèce		Autres catégories							
					Min	Max			IV	V	A	B	C	D	E			

F		Anguilla anguilla						P			X		X		
F		Esox lucius						P			X				
P		Glyceria maxima						V							X
P		Oenanthe foucaudii						V			X	X			
P		Senecio erraticus						R							X
P		Vallisneria spiralis						P							X
P		Leucojum aestivum subsp. aestivum						V			X				
P		Najas marina subsp. marina						P							X

Groupe :

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

Code :

pour les espèces d'oiseaux inscrites aux annexes IV et V, il y a lieu d'introduire, en plus du nom scientifique, le code indiqué sur le portail de référence.

S:

si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

NP:

si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

Unit:

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le [portail de référence](#)).

Cat.:

catégories du point de vue de l'abondance: C = commune, R = rare, V = très rare, P = présente.

Motivation :IV, V:

annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats»),

A:

liste rouge nationale ;

B:

espèce endémique ;

C:

conventions internationales ;

D:

autres raisons;

E:

liste nationale SCAP.

4. DESCRIPTION DU SITE

[Retour haut](#)

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
------------------	---------------------------

N02 : Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	26%
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	47%
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	2%
N15 : Autres terres arables	4%
N16 : Forêts caducifoliées	2%
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	1%
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	14%
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	3%
N25 : Prairies et broussailles (en général)	1%
Pourcentage de couverture totale des habitats	100%

Autres caractéristiques du site

L'ensemble du périmètre du site se trouve sur la partie de Garonne couramment nommée "Garonne chenalisée", qui peut elle-même être divisée en deux entités physiques distinctes, la Garonne de plaine (ou Garonne Moyenne) encaissée ou endiguée (entre Lamagistère et Casseuil) et la Garonne maritime (entre Casseuil et la confluence avec la Dordogne).

- La partie amont (entre Lamagistère et Casseuil) n'est plus soumise à la marée dynamique. Elle est caractérisée par la présence d'un chenal unique pourvu de méandres (notamment dans la partie marmandaise), avec localement quelques îles faiblement végétalisées. L'intégralité des herbiers aquatiques d'intérêt communautaire qu'ils soient caractéristiques des eaux courantes ou des eaux stagnantes sont situés sur ce tronçon.

- La partie aval (entre Casseuil et le Bec d'Ambès) est sous l'influence de la marée dynamique. A ce titre elle est caractérisée par un phénomène de marnage quotidien du fait de l'alternance des marées. Ce dernier a une influence sur les habitats naturels du fait des variations régulières des niveaux d'eau mais également des taux de salinité. A noter également la présence du bouchon vaseux sur ce tronçon.

Par ailleurs, l'analyse du contexte physique du site montre une anthropisation importante notamment au sein du lit majeur avec la présence de grandes cultures (maïs, vignes, peupleraies et vergers) mais également de pôles urbains conséquents (agglomérations d'Agen, Marmande et Bordeaux) et d'une industrialisation marquée en aval de Bordeaux (Port autonome de Bordeaux etc.).

Nécessite de mieux gérer la pêche, de protéger et restaurer les frayères, de maîtriser les pollutions et les effets des aménagements sur le fleuve (accès aux affluents et à la partie amont du lit mineur).

- Présence d'espèces animales à caractère envahissant : Ragondin, Rat musqué, Vison

d'Amérique, Écrevisse de Louisiane, Écrevisse Américaine, Écrevisse de Californie, Corbicule asiatique, Perche soleil, Poisson-chat, Pseudorasbora.

- Présence d'espèces végétales au caractère envahissant avéré :

Érable négundo ;
 Ailante ou Faux vernis du Japon Bident à fruits noirs ;
 Chénopode fausse-ambroisie ;
 Vergerette du Canada ;
 Herbe de la Pampa ;
 Souchet vigoureux et Souchet comestible ;
 Élodée dense ;
 Topinambour ;
 Balsamine de l'Himalaya ;
 Jussie ;
 Paspale à deux épis ;
 Renouée du Japon ;
 Robinier faux-acacia ;
 Sénéçon du Cap ;
 Lampourde glouteron...

4.2 Qualité et importance

Concernant les habitats naturels, les forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* sont l'habitat le plus représenté même si l'état de conservation général est plutôt mauvais, à l'exception des boisements situés en aval de Bordeaux. Les berges vaseuses avec végétation du *Chenopodium rubri* p.p. et du *Bidention* p.p ainsi que les herbiers aquatiques sont caractéristiques de ce type de cours d'eau et présentent un réel intérêt pour la faune et la flore. A noter également la présence de mégaphorbiaies oligohalines sur la partie soumise à marées. Ces habitats, aux caractéristiques bien particulières sont particulièrement favorables à l'Angélique des estuaires.

Concernant les habitats d'espèces et les espèces d'intérêt communautaire, le site a une importance capitale pour trois espèces d'intérêt communautaire prioritaire, l'Esturgeon européen, l'Angélique des estuaires et le Vison d'Europe.

Il joue également un rôle capital pour les poissons migrateurs puisqu'il héberge pour la reproduction, la Lamproie marine, la Lamproie fluviatile, l'Alose feinte et la Grande Alose. Il est également un corridor de déplacement pour le Saumon atlantique.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A09	Irrigation		B
H	E01.02	Urbanisation discontinue		B
H	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		B
H	I01	Espèces exotiques envahissantes		B

H	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		B
L	C01.01	Extraction de sable et graviers		O
L	D03.02	Voies de navigation		I
M	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		O
M	A08	Fertilisation		B
M	F02	Pêche et récolte de ressources aquatiques		I
M	J02.06	Captages des eaux de surface		B
M	M01.01	Changements de température		B
M	M01.02	Sécheresses et diminution des précipitations		B

Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	L08	Inondation (processus naturels)		I

Importance

: H = grande, M = moyenne, L = faible.

Pollution

: N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.

Intérieur / Extérieur

: I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Domaine public fluvial	90%
Autre	10%

4.5 Documentation

4.5.1 Documentation sur le site

4.5.2 Autre bibliographie relative au site

4.5.3 Site internet du site

Pas de données

5. STATUT DE PROTECTION DU SITE

[Retour haut](#)

5.1 Types de désignations aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
36	Réserve naturelle nationale	0.6%
38	Arrêté de protection de biotope, d'habitat naturel ou de site d'intérêt géologique	34%

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
36	Frayère d'Alose	*	0%
38	Garonne et section du Lot	*	3%
38	Frayère à esturgeons (Garonne)	*	2%
38	COURS DE LA GARONNE, DE L'AVEYRON, DU VIAUR ET DU TARN	/	0%
38	Cours de la Garonne	*	3%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

6. GESTION DU SITE

[Retour haut](#)

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Syndicat Mixte d'Etude et d'Aménagement de la Garonne

Adresse : 61, rue Pierre Cazeneuve
31200 TOULOUSE

Courriel : Mathieu.BEAUJARD@smeag.fr

Organisation :

Adresse :

Courriel :

6.2 Document d'objectifs:

Il existe un document d'objectifs en cours de validité :

<input checked="" type="checkbox"/>	Oui	Nom : FR7200700
		Lien : http://www.donnees.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/DOCUMENTS/SPREB/NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE/NATURA_2000/DOCOB_DIAGNOSTIC/FR7200700.zip
		Non, mais un plan de gestion est en préparation.
		Non

6.3 Mesures de conservation

7. CARTE DU SITE

[Retour haut](#)

Echelle : 1/25000ème

Source : IGN

Détails :